

Avenue des Belges



LETTRE D'INFO

N°1 - Printemps 2026 / bourgenbresse.fr



Depuis plus de dix ans, la Ville de Bourg-en-Bresse se transforme et s'embellit grâce à de nombreuses opérations d'aménagement de son centre-ville : l'avenue Alsace-Lorraine, le Carré Amiot, la rue de la République, et dernièrement la restauration de la co-cathédrale Notre-Dame.

À partir du 4 mai, la Ville s'engage dans une nouvelle transformation majeure : celle de l'avenue des Belges, artère empruntée chaque jour par de nombreux automobilistes, piétons et cyclistes, dont l'achèvement est prévu à l'hiver 2026.

Ce projet a été construit avec les riverains à travers trois temps de concertation : une visite de terrain visant à définir les grands principes de l'aménagement, une réunion de présentation du projet en novembre 2025 et une réunion dédiée au déroulement du chantier en avril 2026. Il s'inscrit dans la continuité de notre volonté d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et la qualité des déplacements pour tous.

Afin d'assurer de manière adaptée une meilleure cohabitation entre les différents usagers, l'aménagement prévoit trois plateaux surélevés pour apaiser la circulation, une chaussée où la voie centrale est dédiée aux automobilistes et encadrées par deux bandes où roulent les cyclistes, l'amélioration du carrefour entre l'avenue des Belges et l'allée de Challes, des traversées piétonnes supplémentaires, une meilleure répartition du stationnement sur l'ensemble de la rue et 570 m² d'espaces végétalisés avec 23 arbres et arbustes plantés.

Ce chantier se déroulera en deux temps : les trois premiers mois seront consacrés à la reprise des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales pour laisser ensuite place aux travaux de voirie dès le mois de juillet.

Je suis conscient qu'un tel chantier ne sera pas sans impact pour les usagers du secteur. Les accès aux commerces, structures et associations de cette artère seront maintenus au maximum. Une signalétique claire sera mise en place et précisera le dispositif de circulation tout au long des travaux.

Aussi, afin que chacun puisse prendre ses dispositions en amont du démarrage du chantier, vous trouverez ci-contre le planning des travaux et au verso, l'organisation du chantier durant les travaux de réseaux d'eaux. Une seconde lettre d'information vous sera adressée fin juin afin de vous informer du déroulement de la seconde phase du chantier.

Sachez que je veillerai à ce que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions et que tout soit mis en oeuvre pour limiter l'impact de ce chantier sur votre vie quotidienne au sein du quartier.

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Président de Grand Bourg Agglomération
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

DÉFINITION DES GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- Visite de terrain avec les riverains

Automne 2025

PRÉSENTATION DU PROJET

- Réunion riverains

Printemps 2026

PRÉSENTATION DU PHASAGE TRAVAUX

- Réunion riverains

Mai 2026

TRAVAUX DE RÉSEAUX

- Chemisage du réseau d'eaux usées
- Réhabilitations des branchements d'eaux usées et d'eau potable
- Création de branchements neufs d'eaux pluviales

Été 2026

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE VOIRIE

Hiver 2026

FIN DES TRAVAUX

Printemps 2027

PLANTATION

1^{re} PHASE DES TRAVAUX :

En amont des travaux de voirie, la Direction du Grand Cycle de l'Eau de Grand Bourg Agglomération procédera à la mise aux normes des réseaux d'eaux. Afin de maintenir au maximum la circulation, le chantier sera organisé tronçon par tronçon. Des déviations seront mises en place et évolueront au fur et à mesure de l'avancement du chantier. L'accès aux riverains sera maintenu, toutefois, **pour la desserte depuis ou en direction du centre-ville, il sera recommandé de privilégier les boulevards.**



INFOS COLLECTE

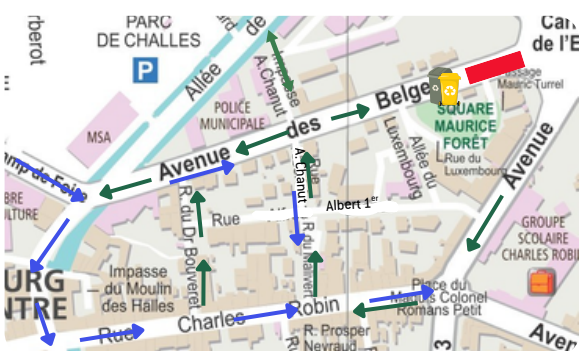
Jours et heures de collecte :

Ordures Ménagères :
lundi entre 5 h 30 et 12 h 30

Emballages ménagers recyclables :
jeudi entre 5 h 30 et 12 h 30

Présentation des bacs la veille du jour de collecte après 20h et retrait des bacs une fois la collecte effectuée

DU LUNDI 4 MAI AU VENDREDI 22 MAI*



Zone travaux : entre le carrefour de l'Europe et le square Maurice Forêt



Point de collecte :
Au droit du square Maurice Forêt (pour les riverains situés dans la zone travaux)

DU MARDI 26 MAI AU VENDREDI 5 JUIN*



Zone travaux : entre l'allée de Challes et la rue du Docteur Bouveret



Points de collecte :

- Avenue des Belges à l'angle de la rue Alfred Chanut (pour les riverains situés entre la rue Docteur Bouveret et la rue A. Chanut)
- Rue Docteur Bouveret, à l'angle de la rue Albert 1^{er} (pour les riverains de la rue Docteur Bouveret entre la rue Albert 1^{er} et l'avenue des Belges)

DU LUNDI 8 JUIN AU MARDI 7 JUILLET*



Zone travaux : entre la rue du Docteur Bouveret et la rue A. Chanut



Points de collecte :

- Avenue des Belges à l'angle de la rue A. Chanut (pour les riverains situés dans la zone travaux)
- Avenue des Belges à l'angle de la rue Docteur Bouveret (pour les riverains situés dans la zone travaux)

DU MERCREDI 8 JUILLET AU VENDREDI 31 JUILLET*



Zone travaux : entre la rue A. Chanut et l'allée du Luxembourg



Points de collecte :

- Avenue des Belges à l'angle de la rue A. Chanut (pour les riverains situés dans la zone travaux)
- Au droit du square Maurice Forêt (pour les riverains situés dans la zone travaux)

Durant cette période, les travaux de réseaux se dérouleront en parallèle avec ceux de voirie. **La prochaine lettre d'information précisera le déroulement de ces deux chantiers simultanés et les conditions de circulation ainsi que la deuxième phase des travaux.**

**Dates prévisionnelles, susceptibles de fluctuer en fonction de l'avancement du chantier.*